

**VILLE DE  
RIORGES**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du **23 MAI 2019** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

N° 2\_3

OBJET :

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 24 mai 2019.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 21 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Brigitte MACAUDIERE, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Andrée RICCETTI, Jacqueline RUBLON, Monique VIAL *conseillers municipaux*.

**FINANCES**

**VOTE DES COMPTES  
ADMINISTRATIFS DE 2018**

*Absents avec excuses :*

Martine SCHMÜCK, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Gilles CONVERT, Michelle BOUCHET, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILIERE, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

*Absent sans excuses :* Guy CONSTANT

*Secrétaire élu pour la durée de la session :* Alain ASTIER

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Martine SCHMÜCK	Jean-Luc CHERVIN
Nathalie TISSIER-MICHAUD	Véronique MOUILLER
Nabih NEJJAR	Eric MICHAUD
Stéphane JEVAUDAN	Bernard JAYOL
Gilles CONVERT	Roland DEVIS
Michelle BOUCHET	Jacky BARRAUD
Isabelle BERTHELOT	Pascale THORAL
Blandine LATHUILIERE	Pierre BARNET
Suzanne LACOTE	Monique VIAL
Martine LAROCHE-SZYMCZAK	Andrée RICCETTI
Florence COLOMB	Jacqueline RUBLON

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

FINANCES

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2018

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Eric MICHAUD, deuxième adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Jean-Luc CHERVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° à l'unanimité –31 votants– (monsieur le maire ne prenant pas part au vote et s'étant retiré au moment de celui-ci et Guy CONSTANT, conseiller municipal, absent sans pouvoir) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		343 319,07	1 395 153,55		1 395 153,55	343 319,07
Opérations de l'exercice	10 211 792,06	12 669 396,25	4 518 368,69	4 625 085,85	14 730 160,75	17 294 482,10
<b>TOTAUX</b>	10 211 792,06	13 012 715,32	5 913 522,24	4 625 085,85	16 125 314,30	17 637 801,17
Résultats de clôture		2 800 923,26	1 288 436,39		1 288 436,39	2 800 923,26
Engagements non soldés			1 222 016,40	356 300,06	1 222 016,40	356 300,06
TOTAUX CUMULES		2 800 923,26	2 510 452,79	356 300,06	2 510 452,79	3 157 223,32
RESULTATS DEFINITIFS		2 800 923,26	2 154 152,73			646 770,53

COMPTE ANNEXE POUR LES RIVES DU COMBRAY  
Budget annexe assujéti à la TVA

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		126,09		70 744,02	-	126,09
Opérations de l'exercice			465,00		465,00	-
<b>TOTAUX</b>	-	126,09	465,00	70 744,02	465,00	126,09
Résultats de clôture		126,09	- 70 279,02		- 70 279,02	126,09
Engagements non soldés			2 355,00			-
TOTAUX CUMULES		126,09	- 67 924,02		- 70 279,02	126,09
RESULTATS DEFINITIFS		126,09		67 924,02		

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Certifié,  
Riorges, le 24 mai 2019  
Le Maire  
Jean-Luc CHERVIN